



POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL



1

Objectif

La politique établit des engagements visant à prévenir les blessures et les maladies professionnelles, physiques et psychologiques, en favorisant un environnement de travail sûr et sain.

2

Champ d'application

La politique s'applique à l'ensemble des sociétés du groupe Prosolia Energy ainsi qu'aux collaborations dans lesquelles la société exerce un contrôle opérationnel.

3

Engagements et principes d'action

Prosolia Energy s'engage en faveur de la santé et de la sécurité au travail grâce à des directives de bonne gestion.

4

Responsabilités

La Direction de Prosolia Energy supervise et veille à l'intégration des engagements de la politique dans les activités opérationnelles.



5

Diffusion et suivi

La politique sera revue et diffusée au sein de l'organisation et auprès des parties prenantes, et publiée sur le site web de la société.



GESTION DES RÉVISIONS

Date de préparation	Date d'approbation	Numéro de version	Approuvé par
15/12/2023	29/01/2024	Version 01	Conseil d'administration



La Politique de santé et de sécurité au travail vise à définir et à établir les engagements et les directives de la société pour prévenir les blessures et les maladies professionnelles, promouvoir le bien-être des employés et garantir un environnement de travail sûr et sain tout au long de nos activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Grâce à cette Politique, l'organisation exprime son engagement à protéger la santé et la sécurité de nos employés, de nos sous-traitants, de nos visiteurs et de l'ensemble des parties prenantes, en conformité avec les exigences de la norme ISO 45001.



Cette Politique s'applique à l'ensemble des sociétés du groupe Prosolia Energy, ainsi qu'à d'autres structures de collaboration équivalentes dans lesquelles la société assume le contrôle opérationnel. En outre, l'organisation s'efforcera de garantir un comportement conforme à cette Politique auprès de ses parties prenantes.



03

ENGAGEMENTS ET PRINCIPES D'ACTION

Prosolia Energy s'engage fermement en faveur de la santé et de la sécurité au travail sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Cette politique vise à formaliser l'engagement de la société en établissant des directives garantissant une bonne gestion :



PRÉVENTION DES RISQUES

Identifier, évaluer et maîtriser les risques pour la santé et la sécurité au travail, en favorisant une culture de prévention.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Garantir à tout moment le respect intégral des exigences légales applicables dans toute géographie où la société opère, ainsi que des exigences supplémentaires établies par le groupe.

PARTICIPATION DES EMPLOYÉS

Encourager la participation et la consultation actives des employés dans toutes les décisions relatives à la santé et à la sécurité au travail.

BIEN-ÊTRE

Promouvoir le bien-être physique et mental des employés grâce à des initiatives soutenant leur santé globale.

AMÉLIORATION CONTINUE

Adopter une approche fondée sur les risques et les opportunités pour améliorer en continu l'efficacité de notre système de management de la santé et de la sécurité grâce à l'établissement d'objectifs stratégiques.

Chez Prosolia Energy, nous considérons que la santé et la sécurité au travail sont fondamentales pour le succès de notre organisation et le bien-être de tous ceux qui participent à nos opérations.



La Direction de Prosolia Energy est responsable de la supervision et de l'assurance de l'intégration des engagements de cette Politique dans les activités opérationnelles de la société, ainsi que de la fourniture des ressources nécessaires à sa bonne mise en œuvre.

05

DIFFUSION ET SUIVI

La Direction de Prosolia Energy a approuvé cette Politique le 15 janvier 2025.

Cette Politique sera revue et modifiée si nécessaire afin d'assurer son adéquation. En outre, elle sera communiquée au sein de l'organisation et auprès des parties prenantes et publiée sur le site web de la société.



prosolia
energy